

31 janvier 2000

00.305

Question Serge Vuilleumier**Amélioration de la formation des cuisiniers/cuisinières**

En 1997, par le biais d'une interpellation, nous étions intervenu auprès du Conseil d'Etat pour lui faire part de notre inquiétude par rapport au fort taux d'échec à l'occasion des examens en vue de l'obtention du CFC de cuisinier/cuisinière.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat partageait cette inquiétude en indiquant que le taux était supérieur à la moyenne des autres professions. Il souhaitait nous rassurer en veillant à prendre les mesures nécessaires qui s'imposaient notamment grâce à la réalisation du projet "Gastrofutura". Il pensait initier les métiers de la restauration aux connaissances de base fondamentale et avoir un partenariat plus constructif entre les maîtres d'apprentissage et l'école professionnelle.

Force est de constater que le but n'est pas atteint puisque le taux d'échec a été supérieur à 50% lors des examens de la volée 1999.

Quelles mesures le Conseil d'Etat compte-t-il prendre en collaboration avec les associations professionnelles de la restauration pour améliorer la formation des apprenti(e)s dans ce secteur d'activité?